

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Care de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.  
9 h. soir (pour Angers seulement), Omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43s.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

L'amiral Topete a fait entendre de sages paroles aux Cortès. Il n'a point dissimulé son peu de sympathie pour « la solution dynastique, poursuivie par le ministère » mais il a ajouté qu'il appuiera le gouvernement, et « qu'il acceptera le roi choisi par l'Assemblée ». Cet hommage à la souveraineté nationale serait un bon exemple à proposer aux radicaux de certains pays.

Le général Prim a cru devoir se faire relever par les Cortès de l'engagement qu'il avait pris de quitter le pouvoir si l'amiral Topete en descendait. Les Cortès, au nom du salut public, l'ont dispensé de tenir sa parole.

Nos informations sont peu encourageantes pour la candidature du duc de Gènes. Tout compte fait, le prince italien ne pourrait guère espérer que 170 ou 180 voix sur 540, ce qui constituerait une majorité bien faible pour servir de point d'appui au nouveau trône.

L'ennui du provisoire, le besoin d'une solution définitive contribueraient surtout à écarter cette candidature qui n'est considérée, de l'autre côté des Pyrénées, que comme un expédient.

Quelques détails sur l'état civil de celui qu'un certain nombre d'Espagnols cherchent à hisser sur le trône d'Espagne :

Thomas-Albert de Savoie, duc de Gènes, né le 6 février 1854, est donc aujourd'hui âgé d'un peu moins de seize ans.

Il est fils de feu le prince Ferdinand, frère

de Victor-Emmanuel, et de la princesse Marie-Elisabeth, fille du roi Jean de Saxe.

Sa mère est aujourd'hui mariée morganatiquement en secondes noces à un gentilhomme italien, le marquis Rapallo.

Enfin sa sœur aînée, appelée à Milan « la plus jolie femme de l'Italie, » est la princesse Marguerite, qui a épousé le prince Humbert, héritier de la couronne de Victor-Emmanuel.

On voit donc que, si le duc de Gènes monte sur le trône d'Espagne, les sceptres des deux péninsules seront pour ainsi dire dans la même main.

Bonnes nouvelles de Dalmatie. La résistance des insurgés diminue; les soumissions augmentent. La région de montagnes qui s'étend entre Cattaro et Budua est rentrée dans le calme. Quelques coups de fusil encore à Pobori, du côté de la Maina, à Stanjerich.

L'amélioration produite depuis deux jours dans l'état du roi Victor-Emmanuel se maintient. Les dépêches et les correspondances italiennes sont pleines d'espérances.

L'empereur d'Autriche a fait prendre, tous les jours, dit un journal, des nouvelles de la santé du roi d'Italie. Il a connu à Athènes la gravité de l'état de l'auguste malade, et il lui a adressé personnellement une dépêche remplie des sentiments de la plus grande cordialité.

Le roi Victor-Emmanuel, qui a conservé toute la lucidité de son esprit, a fait envoyer en son nom, à l'empereur François-Joseph, une dépêche très-affectueuse et très-touchante qui doit être dirigée du Pirée sur Jaffa par le consul d'Italie.

Une observation pour terminer: la reine d'Angleterre a reçu dans la cité de Londres l'accueil le plus sympathique.

Et les manifestations fenianes? demandera-t-on. — Pas l'ombre d'une.

Les Anglais aiment trop la liberté pour ne point respecter le principe d'autorité.

**Nous lisons dans la France :**

De même qu'il y a quinze jours, une note identique, publiée par le *Constitutionnel* et la *Patrie*, déclare dénuées de tout fondement les rumeurs qui ont recommencé à circuler au sujet de la crise ministérielle.

Malgré ce nouveau démenti, les rumeurs persistent et les informations qui nous arrivent de divers côtés ont un caractère de précision qui rend difficile de les considérer comme purement imaginaires.

Non-seulement on continue à affirmer que des ouvertures ont été faites à M. Emile Ollivier, pour le déterminer à accepter le portefeuille de la justice et des cultes, mais on ajoute que le choix lui aurait été offert entre ce portefeuille et celui de l'intérieur. Le député du Var aurait répondu qu'il ne considérerait pas devoir entrer aux affaires autrement qu'avec un cabinet formé par lui et composé tout au moins en partie d'éléments pris dans le milieu politique auquel il appartient.

Pressé de nouveau, il aurait éventuellement consenti à accepter une combinaison partielle, mais en donnant à entendre que, dans ce cas, le seul département qui pourrait lui convenir serait celui des affaires étrangères.

Cette seconde négociation aurait toutefois

demandé un accord de vues qui n'a pu s'établir sur certaines parties de la politique extérieure.

Il convient d'ajouter que ces pourparlers n'ont rien eu de positivement officiel, et ne sont pas allés, comme on l'a prétendu, jusqu'à motiver une visite de M. Emile Ollivier à Compiègne. Mais ils ont eu pour intermédiaire une personne dont les rapports presque quotidiens avec l'Empereur et les fréquents voyages à la résidence impériale sont de notoriété publique, et ne permettent guère de supposer qu'il ait pu s'agir de simples conversations particulières.

La note du *Constitutionnel* et de la *Patrie* peut donc être dans le vrai, en ce que la crise ministérielle n'est pas arrivée à l'état de question ouvertement posée; mais elle laisse subsister le fait de pourparlers actifs et suivis, entre le député du Var et un négociateur que l'on est en droit de considérer comme l'interprète autorisé de la pensée du gouvernement.

M. Emile Ollivier, du reste, n'a pas encore quitté Paris. Son départ, arrêté pour lundi soir, a été retardé à la dernière heure. Nous ignorons si cette détermination tient à des raisons personnelles ou si elle a été la conséquence de quelque nouvel incident politique. Il est assez naturel cependant qu'elle soit commentée dans ce dernier sens par la rumeur publique.

De tout cela, il résulte en définitive que, soit à tort, soit à raison, la question ministérielle préoccupe l'attention publique et cessera difficilement de la préoccuper jusqu'à ce que les changements attendus se produisent ou jusqu'à ce que l'ouverture de la session législa-

**PROBLEME.**

49

## L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

### DEUXIÈME PARTIE.

LE CAPITAINE D'ÉTAT-MAJOR.

(Suite.)

Au bout de quelques minutes, Blanche reprit d'un ton plus doux :

— Est-ce que vous m'en voulez de mon refus, monsieur ?

— Non, mademoiselle. Je comprends votre défiance dans notre isolement. Toutefois, j'espérais mieux.

— Qu'espérez-vous ?

— Que vous me feriez l'honneur en cette circonstance de témoigner au capitaine d'état-major autant d'estime que vous en avez accordé jadis au père du Bocage.

— Eh bien ! qu'à cela ne tienne ! Ce que vous faites aujourd'hui pour ma famille et pour moi mérite bien que je me fie entièrement à votre loyauté.

Disant cela, Mlle de Flavigny sautait à terre, et, s'a-

vançant dans l'ombre où elle ne distinguait rien, elle ajoutait en souriant :

— Je n'y vois goutte. Votre main, monsieur. Conduisez-moi sous l'appentis. Franchement, je ne suis pas fâchée d'abandonner pour une heure ou deux le cuir de ma selle et de lier connaissance avec un siège plus flexible et moins dur.

Bénédict était appuyé contre un des étais du hangar. Il se hâta de faire quelques pas en étendant la main.

— Je vous rends grâce de la générosité de votre élan, dit-il, car j'en suis vivement touché.

Ses doigts effleurèrent bientôt ceux de Blanche, qu'ils retirèrent doucement, respectueusement.

— Venez, reprit-il; c'est là tout près... Bien, vous y êtes. La paille est à droite, préparée pour vous recevoir... Pauvre lit, sans doute, et bien peu digne d'une personne habituée aux élégances des demeures somptueuses ! Que voulez-vous ! En ce temps de guerre civile et de trouble universel, on ne choisit pas toujours son gîte et l'on dort où l'on peut... Allons, mademoiselle, bonne nuit.

Il voulut laisser retomber la main de sa compagne, mais il sentit qu'une légère pression empêchait la sienne de se dégager.

— Je consens à reconnaître, dit Blanche qu'on peut être républicain et honnête homme. En vérité, j'en

doutais.

— Il y a de braves gens dans tous les partis, mademoiselle, répliqua Bénédict. La délicatesse et la probité ne sont le privilège d'aucune opinion.

— N'importe ! je regrette de voir en vous un des soutiens de la tyrannie sanglante de la Convention et du comité de salut public, qui ont fait tomber des têtes royales et proscrire Dieu.

— Je respecte vos préventions, mademoiselle, et n'essayerai pas de les atténuer. Outre que ce serait sans doute inutile, j'estime que l'heure et le lieu seraient mal choisis pour cela. Reposez sans crainte, voilà tout ce que j'attends de votre impartialité.

— Soyez satisfait : j'ai du sommeil plein les yeux, de la confiance plein le cœur... Déjà mon front se penche accablé... Me voici sur la paille... et pas trop mal, en réalité... Réveillez-moi sans faute au point du jour, car... je m'endors... Au revoir, monsieur.

Et le capitaine, qui s'était éloigné, entendit en effet un bruissement annonçant que Blanche s'était posée sur la couche agreste. Quelques minutes après, immobile, retenant son haleine, il écouta. Son oreille crut percevoir le murmure égal, harmonieux, d'une respiration douce comme un souffle printannier. Certain que la jeune fille s'était abandonnée au sommeil avec la plus entière sécurité, et que ses premiers songes n'avaient

rien qui décelât une inquiétude, un tourment, il éprouva une joie exquise, une de ces joies pures qui émanent de l'âme ayant la conscience de l'élevation de ses sentiments et de l'infailibilité de sa vertu. Cependant la singularité de sa situation ne tarda pas à préoccuper diversément son esprit. Sa pensée se reporta tout-à-coup vers le souvenir du crime auquel il devait le jour. Il y avait là comme une similitude frappante, comme un rapprochement forcé. Sa tête s'inclina d'abord tristement, puis elle se redressa avec une fierté légitime.

— Vois, mon père ! murmura-t-il, vois ton fils ! Qui l'empêche d'employer la ruse ou d'abuser de la force ? L'amour du juste et l'enthousiasme du bien. Je ne me rappelle ton forfait que pour m'attacher plus étroitement encore à la religion de l'honneur !

Il alla s'appuyer contre son cheval, et, enveloppé dans son manteau, il se tint debout, muet, dominé par une de ces rêveries généreuses où l'âme s'élève et plane au milieu des rayonnements de l'idéal.

Une rumeur soudaine le ramena bientôt au sentiment de la réalité. C'était le vent du nord qui commençait à souffler, agitant les feuilles des arbres d'alentour. L'air, tiède jusque-là, se refroidit. Au même instant l'épaisse nuée qui obscurcissait le ciel se déchira sous l'effort de quelque courant électrique passant à travers les couches supérieures de l'atmosphère. Des étoiles se

tive viennoise déterminer le cours des événements.

Il faut être juste pour la presse. Les journaux qui ne sont ni le *Siècle*, ni l'*Avenir national*, ni le *Réveil*, ni le *Rappel*, ni la *Réforme*, sont unanimes pour élever un cri de réprobation contre les agressions éhontées du style et de la parole révolutionnaires.

Fidèles à leur nuance politique, ils peuvent apprécier diversement la situation du moment, en attribuer la responsabilité à telle ou telle cause déterminée, en prévoir différemment les conséquences possibles, suivant le point de vue auquel ils se trouvent placés. Mais, adversaires sur le terrain des affaires publiques, lorsque la pudeur de l'écrivain et le sens commun si nécessaires à tout publiciste sont engagés, ils appartiennent tous à la même école : celle des esprits raisonnables et des gens bien élevés.

#### LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.

Le *Rappel* publie la lettre suivante de M. Rochefort :

« Mes chers amis,

» Les journaux de l'entourage veulent absolument me persuader que je suis l'obligé de l'Empereur, sous prétexte qu'après m'avoir fait arrêter à la frontière, il m'a fait relâcher huit heures après.

» Je désirerais avoir le public pour juge, et non le *Constitutionnel*.

» La vérité est, qu'à midi, un commissaire de police m'a dit :

» — Vous êtes prisonnier.

» Et qu'à huit heures du soir il a ajouté :

» — Vous êtes libre.

» Tel est l'incident dans toute sa simplicité.

» La magnanimité du gouvernement se borne donc à avoir fait une sottise à midi, et à s'en être aperçu à huit heures, c'est-à-dire, comme pour tout ce qu'il a fait depuis dix-huit ans, quand il était trop tard.

» J'aurais néanmoins laissé les journalistes de la chambre épousseter en paix leurs fauteuils, s'ils n'avaient mêlé à leurs éloges du souverain une histoire de sauf-conduit, qu'ils racontent d'autant plus affirmativement qu'elle ne contient pas un mot de vrai.

» Le sauf-conduit est un rêve, on ne m'a pas parlé de sauf-conduit. Un sauf-conduit, je n'en ai jamais vu. Si le gouvernement avait eu le mauvais goût de m'en offrir un, j'aurais probablement répondu que je ne tenais pas à être sauf et que je ne voulais pas être conduit, et je le lui aurais non moins probablement jeté au nez.

» Cette explication était nécessaire, je crois, pour excuser mon ingratitude qui est plus radicale que jamais.

» Mille poignées de main.

» HENRI ROCHEFORT. »

M. Rochefort joue sur les mots. Qu'il ait ou

non reçu un sauf-conduit en règle, le fait est qu'il en a le bénéfice.

Le journal le *Soir*, en reproduisant la lettre de M. Rochefort, ajoute :

« La vérité est cependant que dans la situation où il est, M. Rochefort, sous le coup d'un ordre d'arrêt, par suite du jugement du 22 août 1868, le condamnant à quatre mois de prison pour coups et blessures volontaires, ne pouvait pénétrer en France sans un sauf-conduit. Peut-être M. Rochefort n'a-t-il reçu aucune notification de son sauf-conduit ; mais la vérité est que si on ne lui a pas fait cette notification, qui ne pouvait lui venir que par la poste, c'est pour lui épargner le désagrément de rester vingt-quatre heures à la gare de Feignies.

» Du reste, nous savons qu'en prenant connaissance de l'autorisation télégraphique qui lui permettait de continuer sa route vers Paris, M. Rochefort a remercié le commissaire de surveillance administrative de Feignies des ménagements qu'il avait eus pour lui, et lui a annoncé incidemment que la *Lanterne* allait cesser de paraître. »

Ces derniers détails, qui ne sont pas sans amoindrir quelque peu la fière attitude de M. Rochefort, seront-ils démentis par lui ?

Il n'y a pas à lutter contre l'évidence : pour le quart d'heure, M. Rochefort est le héros de la démagogie.

Seulement le *Rappel* ne craint-il pas de s'aventurer quelque peu en avançant que « l'immense majorité qui va porter son rédacteur favori au Corps Législatif dépassera de beaucoup celle de M. Gambetta et fera de cet enfant de Paris le député par excellence de Paris ? »

L'inconstance des engouements populaires est, depuis longtemps, un lieu commun.

Quant à ceux qui suivent d'un œil froid les pérégrinations de M. Rochefort dans son apprentissage d'homme politique, ils s'accordent à déclarer que l'ex-chroniqueur du *Figaro* n'est rien moins qu'orateur et surtout improvisateur.

Pas d'élan, pas de souffle, pas la moindre notion de la période oratoire. Il cherche, il appelle le mot... et le mot ne vient pas toujours. Il a une certaine vivacité d'expressions et de gestes, qui, au premier abord, paraît provenir d'une grande chaleur de conviction ; mais, si on l'étudie attentivement, on y reconnaît simplement l'agitation nerveuse due à l'émotion que ressent presque toujours un homme qui monte pour la première fois à la tribune.

Ajoutons — ce que ses amis savaient depuis longtemps du reste — que la parole de M. Henri Rochefort brille par l'absence complète de ces saillies plus ou moins spirituelles, plus ou moins humoristiques, qui ont fait autrefois le succès de ses articles dans le petit journalisme.

M. Rochefort est dépassé. Il a prêté serment, et voici trois candidatures inassermantées qui se produisent à côté de la sienne : ce sont celles de MM. Ledru-Rollin, Barbès et Félix Pyat.

Voici en quels termes M. Ledru-Rollin fait connaître sa détermination dans une lettre adressée aux membres du comité démocratique socialiste de la 4<sup>e</sup> circonscription de la Seine :

« Citoyens,

» En réponse à votre appel, j'accepte avec déférence et gratitude la proposition que vous voulez bien me faire de me porter comme candidat inassermanté dans la 4<sup>e</sup> circonscription du département de la Seine.

» C'est une grave détermination, et dont j'ai pesé mûrement toute la responsabilité.

» Aussi aurai-je l'honneur de vous exposer les considérations irrésistibles qui l'ont imposée à ma conscience et à ma foi républicaine.

» Salut et fraternité.

» LEDRU-ROLLIN. »

Ainsi qu'on a pu le voir par sa lettre, M. Ledru-Rollin, revenant sur sa première résolution, se décide à poser sa candidature inassermantée.

Comment cette nouvelle va-t-elle être accueillie par MM. Henri Brisson et Glais-Bizoin, candidats radicaux assermantés de la quatrième circonscription de la Seine, où se porte M. Ledru-Rollin ?

Se retireront-ils devant leur chef de file ?

L'opposition desertera-t-elle le terrain légal et parlementaire pour se donner le plaisir d'une stérile et peut-être dangereuse manifestation ?

C'est ce que ne peuvent manquer de nous apprendre, dans un court délai, les organes et les comités de MM. Brisson et Glais Bizoin.

Constatons seulement que, comme s'il avait prévu la résolution de son ancien collègue du gouvernement provisoire, M. Crémieux s'est désisté, il y a deux jours, de sa candidature dans la 4<sup>e</sup> circonscription pour la reporter dans la 3<sup>e</sup> circonscription où elle a amené la retraite de M. Laferrière.

C'est dans cette dernière circonscription, on le sait, qu'un groupe important d'électeurs avait songé à rallier les suffrages indépendants autour du nom de M. Pouyer-Quertier. On s'est étonné du retard que met l'honorable industriel rouennais à se prononcer ; sa décision ne saurait cependant tarder à être connue. Nous apprenons, en effet, que, retenu jusqu'ici à Rouen par le meeting industriel et l'enquête de M. Ozenne, M. Pouyer-Quertier doit arriver à Paris, pour se concerter avec les électeurs qui ont pris l'initiative de sa candidature et leur donner une réponse définitive.

M. Henri Rochefort continue à marcher d'ovations en ovations.

Jamais MM. Melingue et Dumaine, aux plus beaux jours de leur popularité théâtrale, ja-

mais ambassadeurs japonais se promenant pour la première fois sur les boulevards, dans tout l'éclat de leur costume bigarré, n'ont eu à pareil degré le don d'exciter l'enthousiasme et la curiosité de la foule parisienne.

Une réunion importante, — quoique montée à un diapason moins élevé que celle de la 1<sup>re</sup> circonscription, — a eu lieu dimanche à la salle de l'Alcazar. M. Lissagaray présidait. Plusieurs des candidats de la 4<sup>e</sup> circonscription ont été entendus ; l'auditoire a fait montre, à leur égard, d'une assez grande réserve.

M. Brisson, qui a développé le premier et très-longuement son programme radical, n'est pas parvenu, malgré la chaleur de son débit, à soulever les applaudissements auxquels commençaient à l'habituer les réunions électorales.

M. Allou a pris ensuite la parole. L'honorable avocat s'est posé, dès les premiers mots, comme « purement et simplement libéral ». Et comme quelques murmures s'élevaient, il a ajouté que le « drapeau libéral était celui du pays. Tout autre drapeau conduit à une révolution immédiate dont le pays ne veut pas. »

Après avoir exposé avec une éloquence simple et élevée ses convictions politiques, M. Allou a terminé en déclarant que, s'il se rapprochait du radicalisme, pour gémir sur les libertés perdues et en vouloir l'énergique revendication, il s'en sépare quant aux moyens à employer : « les réformes ne doivent se faire que peu à peu et sans secousse. »

Au calme exposé de l'avocat ont succédé les lazzis de M. Glais-Bizoin, qui a pris le « libéralisme » pour texte de ses plaisanteries. « Tout le monde est libéral, a-t-il dit, depuis M. Duruy jusqu'au Grand-Turc. »

Est-ce en badinant de la sorte que M. Glais-Bizoin compte faire prendre sa candidature au sérieux ?

Le seul résultat de son discours a été de fatiguer l'auditoire, qui n'a accordé qu'une attention distraite à M. Henry Didier et s'est retiré sans vouloir entendre MM. Simonin et de Gasté.

Chaque candidat entend la propagande à sa manière.

Que les Parisiens ne soient point surpris de l'abondante distribution de cartes ainsi conçues :

Bulletin de vote perpétuel.

Bon

pour tous les électeurs et toutes les élections de l'Univers.

M. ADOLPHE BERTRON,

Ancien magistrat, ancien juge-commissaire, expert du gouvernement des Français, agronome, cultivateur, industriel, transformateur, commerçant, négociant, répartiteur, ingénieur, inventeur,

CANDIDAT HUMAIN,

c'est-à-dire

Candidat pour tout et pour tous.

montrèrent dans un losange bleu. Leur douce clarté vint mettre légèrement en relief une partie du rond-point, et principalement l'intérieur de l'appentis à l'abri duquel reposait Mlle de Flavigny. Instinctivement l'attention se porta dans la direction la plus éclairée. Il entrevit Blanche, chastement étendue sur la couche de paille, l'un de ses bras s'arrondissant au-dessus de sa tête, l'autre se repliant sur sa poitrine avec une grâce pudique. Ses vêtements, qui étaient noirs, faisaient ressortir le vaporeux éclat de son visage et de ses mains. Cette vision avait quelque chose de féérique. En la contemplant, Bénédicte sentit que son cœur battait avec précipitation. Il se reprocha ce trouble, et parvint à le maîtriser.

Comme il reprenait cet empire sur lui-même, il lui sembla que le vent fratchissait encore. Il craignit que Blanche n'eût froid. Il s'approcha d'elle, s'inclina sans bruit vers ce corps onduleux et charmant, et le couvrit de son manteau. Après quoi, calme et satisfait, il revint sur ses pas, aperçut dans une haie un tronc d'arbre coupé comme pour servir de siège, et alla s'y asseoir. Un nuage épais envahit peu à peu l'interstice azuré du ciel, les étoiles disparurent l'une après l'autre, et tout retomba dans une complète obscurité.

Lorsque Mlle de Flavigny se réveilla, le jour commençait à poindre. Elle se souleva, et, promenant au-

tour d'elle un regard surpris, elle se demanda d'abord où elle était. L'intelligence de sa situation lui revint bien vite. Alors elle rougit en remarquant qu'elle était couverte d'un manteau d'homme. Une certaine inquiétude se peignit même sur ses traits, mais cette impression se dissipa rapidement, car elle ne pouvait s'y méprendre : il y avait là une manifestation pleine de sollicitude de la part de son compagnon.

— Et lui, se dit-elle, qu'est-il devenu ?

Elle se leva et sortit du hangar. Elle n'aperçut au premier coup-d'œil que les deux chevaux, qui semblaient assoupis. Elle s'avança vers le milieu du rond-point. De cette place, elle vit Bénédicte, assis sur la souche d'arbre. Sa tête nue, inclinée un peu en arrière, s'appuyait contre deux jets robustes partis du tronc. Il dormait. Sa mâle et souriante figure ressortait ainsi dans toute son expressive douceur. Jamais peut-être désinvolture virile n'avait accusé, sous l'uniforme, plus de grâce naturelle et de distinction. Mlle de Flavigny se prit à l'admirer, pour ainsi dire malgré elle. Elle subissait à son tour ce charme irrésistible qui émane de toute créature unissant dans un ensemble harmonieux la perfection des formes et les plus exquises qualités de l'âme. Une attraction subite, dont elle ne songea pas à se rendre compte, l'amena, presque à son insu, à deux pas du beau dormeur. Là seulement elle remarqua qu'il était très-pâle

et que l'humide fraîcheur du matin l'avait pénétré. Elle courut sur la pointe des pieds sous l'appentis, s'empara du manteau qu'elle y avait laissé, et revint vivement en couvrir le corps du capitaine. Puis elle se recula avec précaution et se remit à considérer de nouveau celui à qui elle venait de rendre le service qu'elle en avait reçu.

— Ainsi, pensa-t-elle, voilà le fils aîné de la comtesse de Flavigny ! Quelle ressemblance et comme elle est évidente, surtout pour moi qui suis initiée à l'étrange secret !... Mais lui, lui, ce jeune officier, soupçonne-t-il le mystère de sa naissance ? Ne lui a-t-on rien révélé ? Je dois croire qu'il ignore son origine ; car pourquoi serait-il parti brusquement de la Bénardière, poussé par une idée d'ambition ?... Sachant alors ce que j'avais appris, n'eût-il pas, de préférence, prolongé son séjour au pays, dans l'espoir de mettre à profit une révélation qui lui créait un droit ?... Mais que dis-je ? reprit-elle mentalement, ce Bénédicte, simple paysan, était un homme de cœur tout autant que peut l'être le capitaine d'état-major républicain. Instruit comme moi de ce qui l'intéressait à un si haut degré, n'a-t-il pas mieux aimé disparaître soudain que de devenir un sujet de honte et de chagrin pour la noble femme dont il n'avait reçu que des marques de bonté ?... Mon esprit flotte d'incertitude en incertitude. Que m'importe après tout ! Ce qu'il y a de certain, c'est que ce jeune homme est un

Bleu, c'est-à-dire un ennemi. J'ai hâte de me séparer d'un semblable compagnon.

A cette pensée, la belle Vendéenne changea de physionomie : son front se plissa, sa lèvre eut un frémissement de dédain. Elle allait même s'éloigner, lorsqu'elle tressaillit et poussa une légère exclamation. Ses yeux avaient rencontré tout-à-coup ceux du capitaine, qui, réveillé, fixait sur elle un regard heureux, charmé, ébloui, comme s'il se fût trouvé devant une céleste apparition.

— C'est bien aimable à vous, mademoiselle, de m'avoir rendu mon manteau, dit-il en se levant. Il est probable que j'en avais besoin, car la brise est glaciale en cet instant.

— La réciprocité que je me suis permise est toute simple, monsieur, répondit Blanche d'un air réservé. Il me reste à vous remercier d'avoir bien voulu me conduire jusqu'ici, et à vous prier de me mettre en mon chemin. Je désire vous faire mes adieux.

— M'en voudriez-vous, mademoiselle, d'avoir pris la liberté de protéger votre sommeil ? Si je vous ai déçu, je vous assure que c'est bien involontairement.

— Je n'ai rien à vous reprocher, monsieur. Ma reconnaissance, au contraire, vous est acquise. Cela ne m'empêche pas de trouver qu'il est temps que nous nous séparions. Votre général regrette sans doute votre

Le nombre des serments déposés à l'Hôtel-de-Ville, qui était la semaine dernière de 78, s'élève aujourd'hui à 270.

Quoi qu'en dise M. Delescluze, il y a donc encore de beaux jours pour le serment !

MM. Alfred Leroux et Bourbeau se portent décidément candidats, l'un dans la Vendée et l'autre dans la Vienne.

On lit dans l'Echo du Poitou :

« Plusieurs journaux ont prétendu que MM. Bourbeau et Alfred Leroux, ministres de l'instruction publique et de l'agriculture, ne devaient pas se présenter comme candidats aux élections des 21 et 22 novembre prochain. On a été jusqu'à affirmer que ces deux honorables ministres n'étaient pas éligibles.

» Depuis le sénatus-consulte, l'incompatibilité qui existait entre le mandat de député et les fonctions de ministre a disparu. Aussi, en ce qui concerne notre département, sommes-nous en mesure d'affirmer que M. Bourbeau se présentera, et nous croyons savoir qu'avant peu il fera appel personnellement aux électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription. »

VOYAGE DE S. M. L'IMPÉRATRICE.

On lit dans le Journal officiel :

Le courrier du Caire, en date du 28 octobre, apporte des détails sur le séjour de l'Impératrice en Egypte et sur le brillant accueil qu'elle y reçoit. Le yacht impérial l'Aigle est entré dans le port d'Alexandrie le 22. Le khédivé s'est immédiatement rendu à bord pour complimenter Sa Majesté. Après être restée deux heures dans le port, l'Impératrice est montée en canot, et s'est rendue directement à la gare du chemin de fer. Elle a fait savoir en même temps à la colonie française, qui avait organisé en son honneur une manifestation, qu'elle aurait le plaisir de la recevoir à son retour de la Haute-Egypte.

Accompagnée du vice-roi et des ministres égyptiens, Sa Majesté est arrivée, le même jour, au Caire et s'est rendue au palais de Ghésireh. Au moment où elle a passé devant le consulat de France, des acclamations chaleureuses ont été poussées par la colonie française groupée tout entière dans l'intérieur et aux abords de la maison consulaire. Le soir, Sa Majesté est sortie avec le khédivé, traversant, en voiture découverte, la ville du Caire, qui était brillamment illuminée. Dans la matinée du samedi 23 octobre, l'Impératrice a visité le musée de Boulaq, les mosquées de la citadelle.

Dans la soirée, un grand dîner a été offert à Sa Majesté par la princesse mère, au palais de Kasr-el-Aali.

Le lendemain matin une messe a été célébrée par les pères de Terre-Sainte dans les appartements du palais de Ghésireh, et le soir l'Impératrice a assisté, dans le harem de la princesse

mère, au mariage de l'un des officiers de la maison de Son Altesse.

Le lundi 25, Sa Majesté s'est rendue à Matarieh, et s'est arrêtée, au retour de cette excursion, au palais de l'Esbekié.

L'Impératrice est partie du Caire, le 26 au matin, pour se rendre dans la Haute-Egypte, où elle se propose de rester quelques jours encore.

L'émir Abd-el-Kader, à qui Sa Majesté l'Impératrice avait fait savoir qu'elle le verrait avec plaisir assister à l'inauguration du canal de Suez, s'est empressé de se rendre à cette bienveillante invitation. On écrit de Beyrouth que l'émir, heureux de pouvoir aller déposer aux pieds de Sa Majesté Impériale un nouveau tribut de son respect, s'est embarqué le 20 octobre pour Alexandrie.

Nous avons publié, il y a quelques jours, un aperçu général du projet de loi relatif à la gratuité de l'enseignement primaire, soumis en ce moment aux délibérations du conseil d'Etat. Nous entrons aujourd'hui dans quelques détails qui feront mieux connaître les dispositions principales de ce projet de loi.

L'enseignement primaire donné gratuitement dans les écoles publiques de l'Empire sera inauguré le 1<sup>er</sup> octobre 1870 et devra être complètement répandu dans toutes les communes de l'Empire le 1<sup>er</sup> octobre 1875.

Les ressources au moyen desquelles cette gratuité sera établie sont les dons et legs, les revenus des communes, le produit des trois centimes spéciaux à la charge des communes et celui des trois centimes spéciaux à la charge des départements, enfin le crédit porté pour l'enseignement primaire au budget de l'Etat.

Il sera affecté à la gratuité, en sus des crédits déjà portés au budget de l'Etat pour l'enseignement primaire, une somme annuelle de VINGT-CINQ MILLIONS, qui sera inscrite successivement par cinquièmes, à partir de l'année 1870.

Les instituteurs, divisés en quatre classes, ont un traitement fixe qui se compose de :

700 fr. pour la 4<sup>e</sup> classe,  
800 fr. pour la 3<sup>e</sup>,  
900 fr. pour la 2<sup>e</sup>,  
1,000 fr. pour la 1<sup>e</sup>.

Et d'un traitement éventuel calculé par mois, à raison du nombre des élèves présents, d'après un taux de rétribution déterminé chaque année par le préfet, sur l'avis du conseil municipal et du conseil départemental de l'instruction publique.

Mais le traitement, fixé de la façon que nous venons d'indiquer, ne pourra être inférieur, pour les instituteurs en exercice au moment de la promulgation de la loi, à la moyenne de leurs émoluments pendant les trois dernières années.

Des dispositions analogues sont applicables aux institutrices.

Quant au classement des instituteurs et institutrices, il est fait par arrêté du préfet, approuvé par le ministre de l'instruction publique, d'après la population de la commune.

Toutefois, les instituteurs pourront, après chaque période de cinq années d'exercice, être élevés à une classe supérieure sans changer de résidence.

Pour les articles non signés : P. Gobat.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

La représentation de lundi a été une bonne soirée. La Dame de Montsoreau avait attiré la foule. Le public de notre ville avait voulu voir ce beau drame historique dont le prologue se passe en Anjou, et qui nous montre les principaux personnages de la cour d'Henri III. Les auteurs ont bien dessiné tous les caractères, et peint admirablement les mœurs de l'époque.

C'est d'abord la sombre figure du duc d'Anjou, frère du roi, toujours conspirant, pour tâcher de s'emparer de la couronne, abandonnant ses amis au moment du danger, et les sacrifiant même pour satisfaire ses rancunes; — le cruel Montsoreau, digne serviteur d'un tel maître, qui trahit tout le monde, et qui exploite toutes les situations; — le loyal et brave comte de Bussy, que le spectateur est étonné de voir au nombre des amis et serviteurs du duc; — l'ambition des princes de la maison de Lorraine, qui rêvent toujours de s'emparer de la couronne de France; — enfin Chicot, le fou du roi, le seul qui aime véritablement son maître, cachant sous son apparente folie, un caractère ferme et pénétrant. C'est lui qui découvre la conspiration des Guises, et fait arrêter les coupables.

Les artistes de M. Lefèvre ont très-bien rendu cette œuvre. La pièce a été jouée avec ensemble. M<sup>me</sup> Philis a été charmante dans le rôle M<sup>me</sup> de St-Luc.

M. Malet a interprété le rôle de Chicot d'une façon excellente, et le public lui en a témoigné son contentement, en le rappelant à la fin du spectacle.

Le moine Gorenflot a excité un fou rire dans toute la salle, par sa pantomime bouffonne, dans la scène du souper.

Enfin, la soirée, quoique un peu longue, a été très-satisfaisante. X.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR.

MM. les actionnaires du chemin de fer de Poitiers à Saumur sont invités à se rendre, en personne ou par fondés de pouvoirs, à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 19 courant, à midi précis, dans la grande salle des Halles à Poitiers, conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi du 24-29

juillet 1867 sur les sociétés. Cette première assemblée générale a pour objet principal la nomination des administrateurs et la constitution définitive de la société.

Les Fondateurs :

M<sup>re</sup> BRÉCHARD. LE BLANC-TURQUAND.  
G<sup>re</sup> GALLAND G. BÉGUIN-DEVAUX.

MOYEN POUR METTRE EN COULEUR DES BOIS BLANCS.

On peut donner aux meubles de sapin ou autre bois blanc l'aspect du bois de palissandre ou de noyer. Pour obtenir ce résultat on fait dissoudre dans de l'eau tiède jusqu'à saturation complète du caméléon minéral (hypermanganate de potasse) et on l'étend avec un pinceau sur le bois qu'on veut teindre jusqu'à ce qu'il atteigne la nuance qu'on veut obtenir : cinq minutes au plus suffisent. Chaque espèce de bois a sa manière de subir cette opération. Le poirier et le cerisier se teignent très-rapidement; le bois blanc plus lentement; le sapin, à cause de sa résine, résiste plus longtemps. On lave ensuite à grande eau les objets que l'on a teints, on les laisse sécher; on les huile et on les polit.

L'hypermanganate de potasse possède la propriété de se décomposer par le contact des fibres végétales, qui précipitent un peroxyde brun de manganèse que la potasse, en se dégageant, fixe d'une manière durable.

Pour chronique locale : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Un rapport de M. Magne, inséré au Journal officiel, propose un supplément d'enquête pour la question de la monnaie. Le ministre conseille la création de pièces d'or de 25 francs; le rapport est approuvé.

Un décret du 8 novembre diminue les droits sur les sels destinés à l'agriculture.

Un autre décret est relatif au recrutement de la garde impériale.

San-Rossore, mardi, 5 h. 30 soir.

La fièvre du roi est très-légère, et l'amélioration progressive pour toutes les autres conditions de la maladie.

Madrid, 9 novembre. — Un décret accepte la démission de l'amiral Topete et charge le maréchal Prim de l'intérim du ministère de la marine.

L'Imparcial dit qu'un mouvement carliste sans importance a éclaté à Labastida, dans la province d'Alava.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Les médecins conseillent à toute personne, soucieuse des soins de la bouche et de la conservation des dents l'emploi quotidien de l'Eau dentifrice du docteur J. V. Bonn.

Ce produit hors ligne, entré aujourd'hui dans la consommation générale, a été récompensé aux Expositions de Paris 1867 et du Havre 1868, et honoré du brevet de Fournisseur de S. M. l'Impératrice. Préparé avec des soins inusités, contenu dans des flacons élégants et commodes, il est cependant vendu 40 0/0 moins cher que les produits analogues.

L'Eau dentifrice du docteur J. V. Bonn se trouve en France et à l'étranger, chez tous les coiffeurs et parfumeurs. — Dépôt général à Paris, chez MM. V. Achard et C<sup>ie</sup>, 44, rue des Petites-Écuries.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalésière Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse Farine de Santé, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse,

absence, et moi je puis retourner seule maintenant vers mes amis.

— Vous êtes donc bien certaine de ne plus courir aucun danger ?

— N'ai-je pas un sauf-conduit ? Et d'ailleurs, à la grâce de Dieu !

— Je vous obéis, car je ne m'impose jamais, répliqua gravement le capitaine un peu froissé par le ton presque hautain de Mlle de Flavigny.

Après un examen attentif, mais rapide, de l'endroit où cette scène avait lieu, il reprit avec un élan de satisfaction :

— Eh bien ! réjouissez-vous ! nous n'avons pas trop dévié de la bonne direction. Si je ne me trompe, — et je ne crois pas me tromper, — nous sommes à peu de distance de la Maine ; le Gué-aux-Biches est à l'extrémité du petit bois qui nous entoure. Arrivée là, vous apercevrez le clocher des Herbiers tout au fond de l'horizon. Les Vendéens sont les maîtres du sol que vous foulez. Plus de crainte pour vous. A cheval, mademoiselle Blanche, et bon voyage !

Il se mit en devoir de lui tenir l'étrier. Une expression d'attendrissement se manifesta aussitôt dans les yeux de Mlle de Flavigny.

— Excellent cœur ! murmura-t-elle. Ah ! pourquoi n'est-il pas des nôtres ! S'il était royaliste, avec quel

bonheur je lui accorderais mon amitié !

Elle se disposait à se mettre en selle quand un galop précipité retentit dans le bois et lui fit prêter l'oreille avec anxiété. Il lui suffit d'une minute pour se convaincre que la rumeur, qui grossissait d'instant en instant, était produite par l'arrivée d'un certain nombre de cavaliers. Mais quels étaient ces cavaliers ? Des Bleus ou des Blancs ? A peine posée par Bénédicte, cette question fut résolue, car franchissant un détour du chemin où Blanche et son compagnon attendaient indécis, des Vendéens parurent, lancés à fond de train. Blanche sauta sur son cheval, prit son mouchoir et l'agita dans l'air. En un bond, le capitaine fut droit et ferme sur ses étriers, le pistolet au poing.

— Qu'allez-vous faire ? lui cria la jeune fille avec effroi.

— Vendre chèrement ma vie, s'il le faut, répondit Bénédicte calme et résolu.

— Sur la mienne, je réponds de la vôtre ! répliqua Blanche avec une soudaine exaltation.

— J'attendrai qu'on m'attaque, je vous le promets.

— Si l'on vous attaque, ce sera une lâcheté, et l'on me tuera !

Comme elle achevait ces mots d'une voix vibrante avec un geste héroïque, les cavaliers vendéens, au nombre d'une trentaine, débouchèrent dans le rond-

point, après avoir modéré leur élan. Celui qui les commandait, apercevant le capitaine d'état-major, s'arrêta, et, le désignant à ses compagnons, il s'écria avec une expression pleine de colère et d'ironie :

— Un Bleu ! Bravo ! Pas de quartier ! Qu'on le sabre ou qu'on le fusille ! comme on voudra.

Les cavaliers avaient fait halte. Ils se remirent en mouvement pour exécuter l'ordre de leur chef.

Mais la jeune Vendéenne se précipita au-devant d'eux, et les contint d'un regard rayonnant de courage et d'indignation.

— Je me nomme Blanche de Flavigny ! dit-elle d'un ton imposant. Ma famille a versé son sang pour la cause de Dieu et du roi sur les plus terribles champs de bataille de la Vendée ! Je déclare que l'officier républicain, contre lequel on dirige vos coups, m'a montré les plus grands égards. Je lui devrai de revoir bientôt ceux que j'aime, et qui peut-être me croient prisonnière ou morte ! Quiconque oserait ici le frapper serait considéré par moi comme un infâme, et je le ferais pendre comme un assassin !

Il y avait tant de force et d'autorité dans son accent et dans son attitude, que les assaillants reculèrent respectueux et soumis. Tous connaissaient l'intrépide jeune fille et devaient redouter l'influence du comte Hector de Flavigny. (La suite au prochain numéro.)

cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. — En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalscière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. **TEXIER**, place de la Bi-lange, **COMMON**, rue St-Jean, **GONDRAND**, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — **DU BARRY ET Co.**, 26, place Vendôme, Paris. (444)

**Sommaire du numéro de cette semaine de L'UNIVERS ILLUSTRÉ.** Texte: La Chronique en voyage, par Gérôme; Bulletin de la semaine, par Théophile de Langeac; les Petits Bourgeois, scènes de la vie parisienne (œuvre iné-

dite, suite), par H. de Balzac; le Canal maritime de Suez, lettres de notre correspondant spécial; Sainte-Beuve chez lui, par Paul Parfait; Courrier du Palais, par maître Guérin; la Fête des morts; un Drame maritime; un Exploit du vélocipède marin; les Moutons mérinos de pure race saxonne; Courrier des modes par M<sup>me</sup> Alice de Savigny. — *Gravures*: le Canal de Suez; Arrivée des premiers invités à Alexandrie; S. M. l'Impératrice se rendant à l'église des Arméniens, à Constantinople; le Chemin de fer de mont Cenis; Montée de Lanslebourg; la Fête des Morts; Visite des orphelins au cimetière; Vélocipèdes marins voyageant de Boulogne à Calais; Naufrage du brick *la Joséphine*, devant le port de Boulogne; le Salon de réception au palais d'Esbékieh, au Caire; Evénements d'Espagne; Attaque des barricades, à Barcelonne; Revue comique du mois, par Cham (douze gravures); Moutons

mérinos de pure race saxonne. — Echees. — Rébus.

Nous recommandons à nos lecteurs les **QUATRE PRIMES GRATUITES EXCEPTIONNELLES** que ce journal offre à ses abonnés.

**ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.** — Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Prix du numéro: 30 c.; par la poste, 35 c.

Le volume semestriel: broché, 10 fr.; relié, 12 fr. 50.

Administration: passage Colbert, 21.

**BULLETIN FINANCIER** (8 novembre).

La semaine passée a été assez mauvaise pour les affaires. La liquidation n'a point amené une reprise de cours. Qu'en sera-t-il cette semaine? Nous ne croyons guère à une hausse, ou plutôt nous l'espérons sans y compter.

Nous avons à parler aujourd'hui de l'émission rela-

tive à la dette publique du Royaume d'Italie. Cette émission s'élève à 130 millions de livres italiennes avec intérêt annuel de 5 0/0. Les titres de cette dette sont, dès à présent du reste, reçus par le gouvernement italien, en paiement des *biens domaniaux*.

L'émission présente se rapporte donc aux 400 millions d'Obligations créées en vertu de la loi du 17 août 1867, et appuyées sur les biens ecclésiastiques. Leur apparition sur le marché européen est un indice assez concluant de l'impossibilité où se trouve le domaine, de liquider promptement le patrimoine ecclésiastique.

Sur les 130 millions actuellement émis, 50 millions sont réservés à l'Italie, 80 millions à tous les marchés étrangers. Les Obligations, en Italie, seront émises 77 fr. payables en papier; en France, à 73.60, différence du change entre le papier-monnaie italien et le numéraire. Nous reviendrons, du reste, sur cette opération, où les capitaux peuvent trouver, à ce que nous croyons, de grands avantages. — J.-F. Fort.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.**

Etude de M<sup>e</sup> **LE BLAYE**, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

MAISON, à Saumur, à l'angle de la place du Marché-Noir et de la rue du Puits-Neuf, occupée par M. Lange. S'adresser audit notaire, et à M. **LOISELEUR**, rue d'Orléans. (447)

Etude de M<sup>e</sup> **LE BLAYE**, notaire à Saumur.

**A VENDRE** ensemble ou séparément,

**MAISON ET JARDIN**, rue du Petit-Mail, n° 7. Remise, écurie, chambre et jardin, place de l'Arche-Dorée, communiquant avec le précédent. (421)

Etude de M<sup>e</sup> **LE BLAYE**, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 juin prochain, **MAISON** Rue Cendrière, n° 3.

**A VENDRE** OU A LOUER

**UNE MAISON**, servant de boulangerie, rue de l'Hôtel-Dieu, 18. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve **POITVIN**, rue du Portail-Louis, 29. (454)

**ADJUDICATION** DE **DIVERSES FOURNITURES** pour

L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE CAVALERIE.

Le lundi 15 décembre 1869, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le conseil d'administration de l'École impériale de cavalerie, dans la salle de ses séances, à Saumur, sur soumissions timbrées et cachetées, conformément aux dispositions du cahier des charges, à l'adjudication ci-après, savoir:

- 1° Le bois de chauffage;
- 2° Les articles de boissellerie à l'usage des écuries et autres services;
- 3° Les articles de vannerie à l'usage des écuries et autres services.

Ces trois objets nécessaires à l'établissement, du 1<sup>er</sup> janvier 1870 au 31 décembre 1872.

4° L'huile à brûler, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1870.

Le cahier des charges relatif à ces fournitures est déposé au bureau de l'habillement de l'École, où l'on peut en prendre connaissance, de midi à quatre heures du soir.

Le général de brigade, président, (455) **MICHEL.**

**A LOUER** PRÉSENTMENT,

**UNE PORTION DE MAISON** avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. **GIRARD** père.

**MAISON, CAFÉ ET RESTAURANT BEUROIS**

Place du Roi René, à Saumur,

**A VENDRE** OU A ARRENTER,

Avec ou sans ses accessoires.

Les paiements à la volonté de l'acquéreur. S'adresser à M. **BEUROIS**. (337)

**A VENDRE**

Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 1869,

**LES QUATRE COUPES DE BOIS-TAILLIS** (Essence de chêne)

Appelées bois des Puées,

Situées à Feline, commune de St-Hilaire-St-Florent.

S'adresser à M. **DELBUT**, place des Récollets, 2, ou sur les lieux, le dimanche, de midi à trois heures.

**NOUVEAUTÉS.**

**E. BIZERAY,** A SAUMUR,

Demande de bonnes ouvrières pour l'atelier de robes et confections. — (Bonne rémunération). (466)

**NOUVEAUTÉS.**

On demande de suite un apprenti et un jeune homme au pair. S'adresser au bureau du journal.

**AVIS AUX DAMES**

**TRAVAIL AGRÉABLE ET LUCRATIF**

On demande des dames désirant occuper leurs loisirs à faire de la tapisserie au canevas.

Travail bien payé.

S'adresser à M<sup>me</sup> **BONNIN**, rue de Rouen, près du bureau de tabac, en face de la gare, à Saumur. (431)

**FABRIQUE D'ENCRE**

de **PASQUIER**, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**PAPIER WLINSI**

Vingt années de succès attestent l'efficacité de ce puissant dérivatif, recommandé par les premiers médecins, pour la guérison rapide des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs. Une, ou deux applications suffisent, et ne causent qu'une simple démangeaison. 1 fr. 50 la boîte de 10 feuilles, dans toutes les Pharm.

**DÉPÔT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES**

13, rue Saint-Jean, à Saumur.

M. **NORMANDINE**, pharmacien, eu égard à la consommation toujours croissante des Eaux minérales naturelles, vient d'établir un dépôt en face de chez lui, où l'on trouvera les Eaux les plus usitées. (356)

**L'UNION DES ACTIONNAIRES**

Le prix des abonnements pris pour un an au **JOURNAL FINANCIER L'UNION DES ACTIONNAIRES** (18, Chaussée-d'Antin, transféré actuellement, 10, place Vendôme), paraissant DEUX FOIS PAR SEMAINE, les mardi et vendredi, est réduit à **5 FRANCS**, sans distinction, pour Paris et les Départements. (432)

**HISTOIRES**

DU

**VIEUX TEMPS**

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER **LOYS DE CUSSIÈRE**, Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu, **Le Chevalier DE GLOUVET.**

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur:

Chez P. **GODET**, imprimeur-libraire; **GRASSET**, libraire; **JAVAUD**, libraire.

**LA FRANCE ÉLEGANTE**

ET

**LE MONITEUR DES MODES DES DAMES ET DE L'ENFANCE**

SE PUBLIE EN DEUX ÉDITIONS.

Bureau d'abonnements: 64, rue Sainte-Anne, Paris.

**L'ÉDITION MENSUELLE**

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS,

PUBLIE:

- 1° 12 numéros grand in-8°, format de luxe;
- 2° 24 gravures de modes coloriées;
- 3° 12 patrons découpés de grandeur naturelle, de robes ou confections.

**Prix d'abonnement:**

Un an: Départements, 12 fr.; six mois: 7 fr.

**L'ÉDITION BI-MENSUELLE**

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE:

- 1° 24 numéros grand in-8°, format de luxe;
- 2° 36 gravures de modes coloriées;
- 3° 12 planches de broderies et travaux;
- 4° 24 patrons découpés de grandeur naturelle de robes ou confections;
- 5° Plusieurs morceaux de musique inédite pour chant et piano;
- 6° Et une multitude de fantaisies en tapisserie, crochet, tricot, etc.

**Prix d'abonnement:**

Un an: Départements, 18 fr.; six mois: 10 fr.

Envoyer un mandat sur poste au nom de M. **MANTIN**, directeur.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 OCTOBRE.			BOURSE DU 10 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1869. . . . .	71 25	"	"	71 20	"	"
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	101	"	"	101	"	"
Obligations du Trésor. . . . .	488 75	"	1 25	488 75	"	"
Banque de France. . . . .	2750	"	"	2760	10	"
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1655	"	5	1645	"	10
Crédit Foncier colonial. . . . .	405	"	"	405	"	"
Crédit Agricole. . . . .	617 50	"	"	615	"	2 50
Crédit Industriel. . . . .	638 75	"	8 75	640	1 25	"
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	196 25	3 75	"	196 25	"	"
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	675	"	"	680	5	"
Orléans (estampillé). . . . .	938 75	1 25	"	933 75	"	5
Orléans, nouveau. . . . .	"	"	"	"	"	"
Nord (actions anciennes). . . . .	1092 50	"	3 50	1091 25	"	1 25
Est. . . . .	572 50	2 50	"	570	"	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	965	1 25	"	965	"	"
Lyon nouveau. . . . .	"	"	"	"	"	"
Midi. . . . .	617 50	"	2 50	617 50	"	"
Ouest. . . . .	582 50	"	3 57	577 50	"	5
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1570	"	"	1565	"	5
Canal de Suez. . . . .	430	"	10	426 25	"	3 75
Transatlantiques. . . . .	215	"	7 50	212 50	"	2 50
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	53 05	"	15	53 10	"	05
Autrichiens. . . . .	766 25	1 25	"	768 75	2 50	"
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	500	"	"	500	"	"
Victor-Emmanuel. . . . .	50	"	"	50	"	"
Romains. . . . .	"	"	"	"	"	"
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	343 75	"	3 75	341 25	"	2 50
Saragosse. . . . .	"	"	"	"	"	"
Séville-Xérès-Séville. . . . .	"	"	"	"	"	"
Nord-Espagne. . . . .	"	"	"	"	"	"
Compagnie immobilière. . . . .	90	"	"	90	"	"

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.**

Nord. . . . .	340	"	"	340	"	"
Orléans. . . . .	338 25	"	"	337 25	"	"
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	334	"	"	332 50	"	"
Ouest. . . . .	331 50	"	"	330	"	"
Midi. . . . .	330 50	"	"	330	"	"
Est. . . . .	332 50	"	"	336 50	"	"

Saumur, P. **GODET**, imprimeur.